



FORMATION CONTINUE CERTIFIANTE EN RADIOPROTECTION

MODULE SPECIALISE MEDECINE NUCLEAIRE

25 et 26 NOVEMBRE 2021

PRESENTATION :

Sous l'égide de l'association suisse des techniciens en radiologie médicale (ASTRM), un programme de formation continue en radioprotection, soutenu par l'OFSP, est proposé à tous les TRM de Suisse.

Cette formation de remise à niveau, basée sur les compétences de la filière d'étude HES, se décline en plusieurs modules :

- Un module de base de deux jours (obligatoire pour suivre un ou plusieurs modules spécialisés).
- Trois modules spécialisés : Médecine nucléaire, CT, Radiographie et Radioscopie (RR).

Le module spécialisé médecine nucléaire, qui fait l'objet du présent cours, est organisé en langue française. Ultérieurement, la même formation sera organisée en Suisse alémanique, en langue allemande.

CONTENU DU MODULE SPECIALISE MEDECINE NUCLEAIRE :

- Préparation d'un audit clinique en médecine nucléaire
- Dosimétrie professionnelle
- Radioprotection du patient
- Gestion d'une contamination/Décontamination de surface
- Radioprotection opérationnelle
- Gestion des sources et colis radioactif
- Contrôles individuels de radioprotection

PUBLIC :

TRM au bénéfice d'un diplôme suisse ou formation jugée équivalente.
Médecins radiologues ou nucléaristes.

Le certificat obtenu au terme du module de base du cours national de radioprotection est obligatoire pour l'inscription à cette journée.

ORGANISATION :

Association suisse des techniciens en radiologie médicale (ASTRM).

Dose Photons
(Sv/h)

9.487E-07

0.001981

0.00066

0.0002198

7.322E-005

2.489E-005

8.124E-006

2.706E-006

3.875E-007

3.002E-007

1E-007

1 m

**LIEU :**

Haute Ecole de Santé Genève (HEdS-Ge, Avenue de Champel 47, CH-1206, Genève) et Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève (HEPIA-Ge, Rue de la Prairie 4, CH-1202, Genève).

ACCREDITATION ASTRM :

points-log (en cours).

PROGRAMME DETAILLE :

Le programme détaillé peut être obtenu à l'adresse de contact ci-dessous.

FINANCE D'INSCRIPTION :

La finance d'inscription est de CHF 200.- pour les membres de l'ASTRM et de CHF 400.- pour les non membres : elle couvre l'enseignement et la documentation distribuée. Les déplacements ne sont pas compris dans ces prestations.

ASSURANCE :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur.

Pour les autres personnes, elles doivent être couvertes par une assurance personnelle.

DELAI D'INSCRIPTION :

Le délai d'inscription est fixé au **15 novembre 2021**.

DELAI D'ANNULATION :

L'ASTRM se réserve le droit d'annuler le cours jusqu'au mardi 18 novembre 2021.

VALIDATION :

Réalisation d'un travail lors des deux mois qui suivent le cours, sur une thématique en lien direct avec le cours. Le travail a pour but de démontrer le transfert des connaissances acquises dans sa pratique quotidienne. Le certificat du cours sera délivré consécutivement à la validation de ce travail.

NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS :

15, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

INSCRIPTION :

Via le formulaire d'inscription en ligne :

<http://astrm.cogito-sport.ch/WebRegistration/LessonSelection>

CONTACT :

Secrétariat de la section romande de l'ASTRM

formation@trm.ch

Dose Photons
(Sv/h)

0.001981

0.0002198

7.322E-005

2.489E-005

8.124E-006

3.002E-007

1E-007

1 m